

Elaboration et suivi du plan d'actions

Objectifs :

- Définir l'ossature de votre projet.
- Décider des actions à mettre en place, les structurer, établir un planning et en suivre le bon déroulement.
- Optimiser les moyens humains et financiers.

Cibles :

Les membres du comité de pilotage, les organisateurs des actions.

Etapes de mise en place :

- Définir le but général du projet.
- Réaliser un diagnostic pour déterminer les raisons du gaspillage (détail dans la fiche pratique n°3).
- Analyser les résultats de ce diagnostic pour définir les objectifs qui vous permettront d'atteindre votre but.
- Choisir les actions les plus adaptées en fonction des raisons du gaspillage, du profil de votre établissement et de vos moyens.
- Définir un planning pour la mise en place des actions.
- Identifier les partenaires et les contributeurs qui vous aideront dans votre projet.
- Mettre en place les actions choisies.
- Refaire un diagnostic pour évaluer la portée des actions.
- Analyser les résultats et évaluer le projet.



Acteurs à mobiliser	Besoins matériels	Besoins de financement
Membres du comité de pilotage, toutes les personnes qui pourront être amenées à organiser ou encadrer les actions.	Pour l'animation de réunions : salle, matériel si besoin (vidéoprojecteur, ordinateur)	Non

Erreurs à éviter :

- Oublier de définir une personne moteur, pour animer les réunions et entretenir la dynamique du groupe.
- Mal définir les objectifs et les missions de chacun.
- Choisir des actions trop ambitieuses et difficilement réalisables à votre échelle : il vaut mieux y aller petit à petit !
- Prévoir des délais de réalisation trop courts.

Temps de mise en œuvre :

Votre plan d'actions peut s'imaginer sur plusieurs mois, une année scolaire, voire deux ! Cela dépend de vos ambitions. Quoi qu'il en soit, pensez à le structurer par période et par objectif (mobilisation, diagnostic, mise en place des actions, évaluation, communication...). Pensez également à définir à l'avance les objectifs et les dates de chaque réunion du comité de pilotage.

Ils l'ont fait ...

Dans le cadre de son projet pilote, le SYTRAD a préparé l'ensemble des objectifs pour chaque période et chaque réunion du COPIL : réunions du COPIL, mise en place du diagnostic, analyse des résultats, choix et mise en place des actions, organisation d'un évènementiel, évaluation du projet...